



Monsieur Fernand Etgen  
Président de la Chambre des Députés  
Luxembourg  
Luxembourg, le 18 mars 2019

Par la présente, j'ai l'honneur de vous Informer que, conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une série de questions à Monsieur le Ministre de l'Education nationale concernant la sensibilisation des jeunes à la thématique climatique dans le cadre du « Fridays for future » ou « Youth for Climate ».

Vendredi dernier, 15 mars, fut une journée de mobilisation sans précédent des jeunes du monde entier en faveur d'une meilleure politique climatique. Répondant à l'appel lancé par la Suédoise Greta Thunberg et le mouvement « Youth for climate Luxembourg » des milliers de jeunes sont également descendus dans la rue au Luxembourg et ont participé à la marche pour le climat.

Afin de permettre aux jeunes de participer à cette marche, le ministre de l'Education nationale avait autorisé les directions des lycées à libérer des cours les élèves qui désirent se joindre à la grève. Dans son communiqué du 1<sup>er</sup> mars le ministre de l'Education nationale avait « (...) salué l'engagement des jeunes déterminés à exprimer leur voix pour participer aux enjeux sociétaux d'aujourd'hui et de demain. Il apprécie également qu'ils aient choisi de faire face à la réalité du changement climatique et de soutenir activement le développement durable, pour assurer l'avenir de la planète et des générations futures. ».

Il ne fait aucun doute que le changement climatique est un sujet important et qu'il est partant également plus que justifié de soutenir la ferveur et l'engagement des jeunes. Toutefois, et sans remettre nullement en cause ni l'investissement impressionnant des jeunes - qu'il faut saluer - ni la décision de principe de libérer les élèves de leurs cours, il n'en demeure pas moins, que si on souhaite réellement que les choses bougent au niveau du développement durable, il ne suffit pas de permettre aux jeunes de descendre dans la rue. Il est, au contraire, important de donner aux jeunes les outils indispensables pour mesurer et comprendre les enjeux en question.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Education nationale :

- Monsieur le Ministre peut-il m'informer si les jeunes ont été sensibilisés au préalable au sujet du changement climatique et des politiques en la matière et s'il a été mis à la disposition des établissements scolaires secondaires du matériel d'information relatif aux défis et aux politiques en matière de climat ?
- Dans la négative quelles en sont les raisons ?
- En tout état de cause, le ministre n'estime-t-il pas qu'il aurait fallu thématiser la marche en faveur du climat en s'assurant que les jeunes soient tous informés des enjeux en question et qu'il faille à l'avenir prévoir une sensibilisation adéquate des jeunes ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma parfaite Considération.

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized, abstract shape.

Martine Hansen  
Députée



Luxembourg, le 3 mai 2019

Monsieur le Président de la  
Chambre des Députés

19, rue du Marché-aux-Herbes  
L-1728 Luxembourg

**Réponse de Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse à la question parlementaire N° 519 de Madame la Députée Martine Hansen**

Les défis environnementaux, et notamment celui du changement climatique avec ses conséquences néfastes pour notre planète, ne sont pas des thèmes ayant surgi que récemment dans le contexte de la marche pour le climat. Ce sujet éminemment important pour le futur de notre planète fait partie intégrante du programme de plusieurs matières et est traité depuis plusieurs années déjà dans nos écoles.

Les jeunes se trouvent ainsi largement sensibilisés au sujet du changement climatique, grâce aux discussions sur le sujet, aussi bien à l'école qu'en dehors du milieu scolaire. Dans ma communication aux directions de lycées par laquelle je les ai autorisées à libérer des cours les élèves désirant participer à la marche pour le climat, j'ai également accordé aux élèves l'autorisation d'organiser dans l'enceinte des établissements, selon les modalités fixées par ces derniers et en dehors des heures de cours, des réunions d'information portant sur l'objet de cette manifestation.

La formidable mobilisation des jeunes le 15 mars dernier a d'ailleurs montré à quel point la thématique du changement climatique leur tient à cœur. Je considère que l'école a contribué à cette prise de conscience et a assuré son rôle éducatif en la matière. Cette manifestation sans précédent des élèves de l'enseignement secondaire n'avait d'ailleurs pas pour but de proposer des solutions concrètes au réchauffement de notre planète, mais était l'expression d'inquiétudes fondées ainsi qu'un appel au monde politique de prendre ces inquiétudes davantage en considération et de mener une politique plus volontariste en la matière.

J'estime par conséquent que l'on a dépassé le stade de la pure sensibilisation et qu'il est temps d'entamer avec les jeunes un large débat sur cette question complexe. Ainsi, afin de pouvoir recueillir les attentes et les propositions des élèves de l'enseignement secondaire, le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, le ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable et le ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural organisent, en coopération avec la Conférence nationale des élèves (CNEL), une série de cinq échanges régionaux et thématiques au sujet du réchauffement climatique et des mesures à adopter afin d'y remédier.

Claude Meisch  
Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse